

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20250627-lmc145243-DE-1-1

Date de télétransmission : 3 juillet 2025

Date de réception : 3 juillet 2025

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 JUIN 2025

DELIBERATION N° 18

BILAN DES MUTATIONS IMMOBILIÈRES 2024

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h15 le 27 juin 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Excusé(s) : Mme Michèle OLIVIER.

Pouvoir(s) : Mme Marie BENASSAYAG à M. Michel ROSSI, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Martine OUAKNINE, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, M. Jacques GENTE à Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Gérald LOMBARDO à Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Kévin LUCIANO à Mme Françoise THOMEL, Mme Françoise MONIER à Mme

Catherine MOREAU, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Joseph SEGURA à Mme Caroline MIGLIORE, M. Philippe SOUSSI à M. Franck MARTIN.

Absent(s) : Mme Christelle D'INTORNI, M. David LISNARD, M. Jérôme VIAUD.

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu l'article L.3213-2 dudit code donnant obligation au Département de soumettre chaque année à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité, le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées au cours de l'exercice budgétaire précédent ;

Vu le rapport de son président présentant le bilan des mutations immobilières réalisées par le Département en 2024 ;

Considérant que 91 actes d'acquisitions, ventes, baux, servitudes, jugements et autres ont été signés au 31 décembre 2024 ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

D'approuver le bilan 2024 des mutations immobilières réalisées par le Département, étant précisé que celui-ci est annexé au compte administratif de la collectivité.

Pour(s) : 50

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Jean-Jacques CARLIN, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin

LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

**Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental**

BILAN DES MUTATIONS IMMOBILIERES 2024

91 actes d'acquisitions, ventes, baux, servitudes, jugements et autres ont été signés en 2024. Les montants annoncés pour les transactions s'entendent hors formalités et correspondent aux actes signés et payés au 31 décembre 2024.

ACQUISITIONS		
VOIRIE	ENSEIGNEMENT	ESPACES NATURELS
A l'euro symbolique : 29 acquisitions : superficie acquise de 65 003 m² pour 29 €		A l'euro symbolique 1 acquisition : superficie acquise 446 m² pour 1 € (maison de l'environnement de Valberg)
A titre onéreux : 11 acquisitions : superficie acquise de 4 367 m² pour 85 377 €	A titre d'échange sans soulte : 1 acte pour une superficie de 1 120 m² (Collège Emile Roux)	A titre d'échange sans soulte : 1 acte : superficie acquise de 1 053 m² (Parc du Sinodon à Roquefort-les-Pins)
A titre d'échange sans soulte : 3 actes pour une superficie acquise de 5 125 m²		
A titre d'échange avec soulte 4 actes pour une superficie acquise de 3 600 m² pour 41 083 €		
Total : 47 actes Superficie acquise de 78 095 m² pour 126 489 €	Total : 1 acte Superficie acquise de 1 120 m² pour 0 €	Total : 2 actes Superficie acquise de 1 499 m² pour 1 €

VENTES

VOIRIE	ENSEIGNEMENT	ESPACES NATURELS	AFFAIRES GENERALES
<p><u>A l'euro symbolique :</u></p> <p>2 délaissés de voirie ont été traités pour une superficie cédée de 756 m² pour 2 €</p> <p><u>A titre onéreux :</u></p> <p>12 délaissés de voirie ont été traités pour une superficie cédée de 7 242 m² et une recette de 633 025,75 €</p> <p><u>A titre d'échange sans soulte :</u></p> <p>3 délaissés de voirie pour une superficie de 3 300 m²</p> <p><u>A titre d'échange avec soulte :</u></p> <p>4 délaissés de voirie pour une superficie de 1 990 m² et une recette de 132 769 €</p> <p>Total : 21 actes Superficie cédée de 13 288 m² pour une recette de 765 796,75 €</p>	<p><u>A titre d'échange sans soulte :</u></p> <p>1 acte pour une superficie de 1 150 m²</p> <p>Total : 1 acte Superficie cédée de 1 150 m²</p>	<p><u>A titre d'échange sans soulte :</u></p> <p>1 acte : superficie cédée de 1 050 m² (Parc du Sinodon à Roquefort-les-Pins)</p> <p>Total : 1 acte : superficie cédée de 1 050 m²</p>	<p><u>A l'euro symbolique :</u></p> <p>1 vente pour une superficie de 7 504 m² pour 1 €</p> <p><u>A titre onéreux :</u></p> <p>1 vente pour une superficie de 300 m² et 6 600 €</p> <p>Total : 2 actes Superficie cédée de 7 804 m² pour une recette de 6 601 €</p>

D I V E R S

BAUX	SERVITUDES	État descriptif de division (EDD)	BORNAGES	Rectificatifs à actes
<p>2 baux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par le Département à la commune de Biot pour un loyer annuel de 3 606 € sur 30 ans (fin en 2053) - Par le Département à la commune de Breil-sur-Roya pour un loyer annuel de 1 795 € sur 50 ans (fin en 2075) <p>Total : 2 actes pour une recette annuelle de 5 401 €</p>	<p>3 servitudes à titre gratuit de passage, ancrage et tour d'échelle sur les communes de La Brigue (Département fonds dominant), de Le Cannet (Département fonds servant) et de Breil-sur-Roya (Département fonds servant)</p> <p>1 servitude légale d'utilité publique à titre gratuit de passage et de canalisations eaux pluviales sur la commune de Lucéram (Domaine public routier fonds dominant)</p> <p>Total : 4 actes sans incidence financière</p>	<p>1 EDDV (en volumes) sur la commune de Beausoleil</p> <p>2 EDDV (en volumes) sur la commune de Tende</p> <p>2 dissolutions d'EDD sur la commune de Cantaron</p> <p>Total : 5 actes sans incidence financière</p>	<p>3 bornages sur les communes de Valbonne et de Breil-sur-Roya</p>	<p>2 actes rectificatifs sans incidence financière Sur les communes de Castillon et Rigaud</p>